

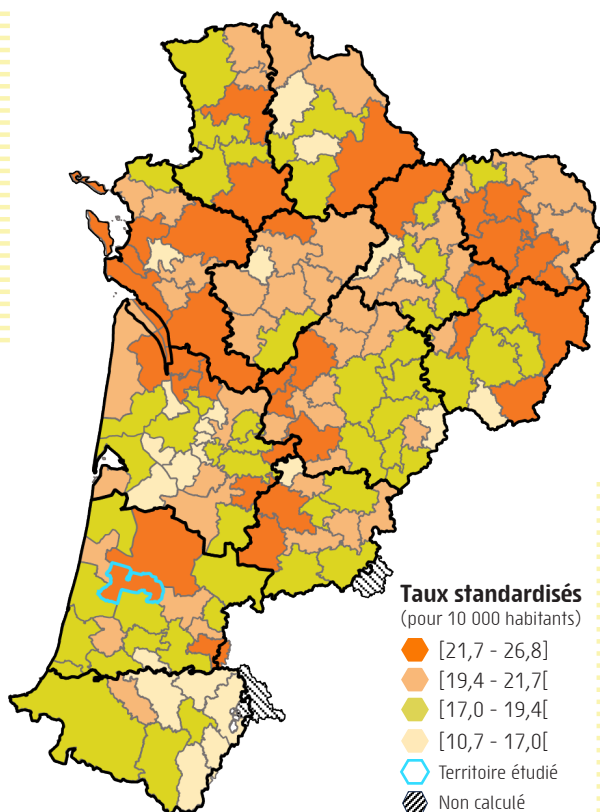


CC du Pays Morcenais

LANDES

La santé découle d'un ensemble de facteurs physiques et sociaux, largement conditionnés par les politiques locales mises en œuvre par les collectivités. L'éducation, l'habitat, l'emploi, les transports, les équipements mais aussi l'offre de professionnels et services de santé sont autant de facteurs qui permettent de créer des conditions de vie favorables à la santé de la population. **Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun et d'agir au plus près des besoins des populations. **Au 1er janvier 2023, la Nouvelle-Aquitaine compte 154 EPCI.** Afin d'accompagner ces structures à intégrer la santé dans l'ensemble de leurs politiques, l'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) a mis à disposition des indicateurs territoriaux liés à l'état de santé de la population et aux déterminants de santé. Ces données ont été synthétisées grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des EPCI en comparant aux moyennes nationales.

Taux standardisés de mortalité prématurée par EPCI en 2013-2017



Sources : Inserm-CépiDC, Insee (RP)

6 communes en 2023

518,1 km²

18 habitants / km² en 2019

Source : Insee



9 365
habitants en 2019

Source : Insee



Part dans la population...

... régionale : **0,2 %**

... départementale : **2,3 %**

Source : Insee

Indice de vieillissement

161 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2019

Source : Insee



En France, en 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,4 ans pour les hommes.

La mortalité survenant avant 65 ans est ainsi considérée comme « prématurée ».

Sur la période 2015 à 2017, en France, ce sont les tumeurs qui expliquent les taux élevés de mortalité prématurée (environ 40 % des décès prématurés), suivies des décès par traumatisme ou empoisonnement (14 %) et des décès par maladie cardio-vasculaire (12 %).

Définition : Le **taux de mortalité prématurée** correspond au nombre de décès d'individus âgés de moins de 65 ans au cours de l'année, rapporté à la population moyenne totale des moins de 65 ans de la même année. Afin de comparer les taux de mortalité prématurée entre les territoires ou dans le temps, des taux standardisés sont calculés, permettant d'éliminer les effets de l'âge et du sexe de la population d'un territoire. Ainsi, le **taux standardisé de mortalité prématurée** est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence (dans ce document la population France entière au recensement 2014).

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
1. Nombre d'habitants	2019	9 365					2008	9 340	//
2. Évolution annuelle moyenne	2013-19	- 2	- 0,02	●	0,36	0,68	2008-13	0,08	↘↘
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	79	0,84	●	0,09	0,87	2008-13	0,83	=
4. Nombre de ménages	2019	4 324					2008	3 956	↗
5. Ménages - couple sans enfant ¹	2019	1 502	34,7		26,1*	31,3	2008	34,7	=
6. Ménages - couple avec enfant(s) ¹	2019	901	20,8		25,2*	23,3	2008	27,7	↘↘
7. Ménages - personne seule ¹	2019	1 506	34,8	●	36,9*	35,1	2008	28,6	↗↗
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ²	2019	273	25,8	●	24,9	24,0	2008	15,3	↗↗
9. Immigrés ³	2019	622	6,6		9,8	5,1	2008	6,0	↗

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

1 - pour 100 ménages / 2 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3 - pour 100 habitants

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
10. Personnes en ALD ¹	2020	2 371	1 914,2	●	1 858,6	1 838,2	2015	1 761,6	↗
11. Personnes admises dans l'année en ALD ²	2019-21	271	224,3	●	217,5	236,0	2017-19	276,7	↘↘
12. Décès ²	2013-17	149	106,8	●	85,4	85,9	2003-07	110,4	=
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ³ - ♂	2013-17	15	33,9	●	26,0	25,9	2003-07	31,6	=
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ⁴ - ♀	2013-17	8	18,1	●	12,4	12,5	2003-07	18,6	=
15. Décès évitables par des actions de prévention ²	2013-17	16	14,5	●	12,5	12,8	2003-07	15,7	=
16. Décès évitables par traitement ²	2013-17	8	7,1	●	5,7	5,7	2003-07	7,2	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
CANCERS									
17. Personnes en ALD pour cancer ¹ - ♂	2021	256	426,5	●	421,2	425,5	2012	329,3	↗↗
18. Personnes en ALD pour cancer ² - ♀	2021	277	390,1	●	388,5	396,9	2012	326,7	=
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ¹ - ♂	2019-21	37	60,9	●	60,2	64,2	2017-19	79,5	↘↘
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ² - ♀	2019-21	34	48,1	●	50,9	55,6	2017-19	58,5	=
21. Décès par cancer ¹ - ♂	2013-17	24	42,2	●	32,9	33,8	2003-07	35,7	=
22. Décès par cancer ² - ♀	2013-17	17	21,7	●	17,5	17,8	2003-07	24,0	=
23. Décès par cancer du poumon ³	2013-17	7	5,4	●	4,7	5,1	2003-07	4,0	=
24. Décès par cancer colorectal ³	2013-17	6	4,5	●	2,6	3,0	2003-07	3,6	=
25. Décès par cancer du sein ² - ♀	2013-17	4	4,7	●	3,2	2,8	2003-07	4,1	=
26. Décès par cancer de la prostate ¹ - ♂	2013-17	3	5,4	●	3,6	3,6	2003-07	4,2	=
APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2021	670	1141,6	●	899,8	1 016,8	2012	813,4	↗↗
28. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2021	406	503,6	●	413,1	473,8	2012	415,0	↗↗
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2019-21	49	82,5	●	73,7	83,1	2017-19	114,2	↘↘
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2019-21	39	50,2	●	42,8	47,3	2017-19	71,8	↘↘
31. Décès par maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2013-17	22	42,3	●	26,5	29,6	2003-07	38,9	=
32. Décès par maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2013-17	21	21,9	●	16,9	19,0	2003-07	28,4	=
33. Décès par cardiopathie ischémique ³	2013-17	8	5,2	●	4,9	5,4	2003-07	8,6	↘↘
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale ³	2013-17	13	9,0	●	4,6	5,1	2003-07	8,9	=
APPAREIL RESPIRATOIRE									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2021	28	50,4	●	59,8	59,2	2012	61,5	=
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2021	47	72,5	●	53,0	61,0	2012	45,0	↗↗
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2019-21	4	5,9	●	4,6	4,9	2017-19	4,2	=
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2019-21	4	8,3	●	4,1	4,6	2017-19	7,2	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
APPAREIL RESPIRATOIRE (suite)									
39. Décès par maladie respiratoire ¹ - ♂	2013-17	5	8,8	●	8,4	7,7	2003-07	8,0	=
40. Décès par maladie respiratoire ² - ♀	2013-17	3	2,9	●	4,4	4,2	2003-07	6,8	↗↗
41. Personnes en ALD pour BPCO ³	2021	14	10,8	●	16,5	17,3	2012	ss	nc
42. Personnes en ALD pour asthme ³	2021	20	21,9	●	23,4	20,7	2012	15,1	=
43. Personnes ayant perçu au moins 3 remboursements d'antiasthmiques dans l'année ⁴	2021	667	619,2	●	496,9	635,5	2016	763,7	↗↗
DIABÈTE									
44. Personnes en ALD pour diabète ¹ - ♂	2021	371	627,4	●	595,0	580,3	2012	496,1	↗↗
45. Personnes en ALD pour diabète ² - ♀	2021	319	426,8	●	398,2	367,1	2012	352,9	↗↗
46. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ¹ - ♂	2019-21	18	32,1	●	43,6	42,2	2017-19	46,6	↗↗
47. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ² - ♀	2019-21	24	35,5	●	32,5	30,3	2017-19	31,5	=
SANTÉ MENTALE									
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ¹ - ♂	2021	87	190,8	●	239,8	251,4	2012	137,5	=
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ² - ♀	2021	173	338,7	●	265,2	318,4	2012	194,5	↗↗
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹ - ♂	2019-21	8	18,2	●	18,1	22,8	2017-19	23,1	=
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ² - ♀	2019-21	12	29,7	●	19,2	26,3	2017-19	31,2	=
52. Personnes traitées par psychotrope ⁵ - ♂	2020	411	764,0	●	841,4	809,2			
53. Personnes traitées par psychotrope ⁶ - ♀	2020	763	1 203,4	●	1 266,9	1 281,5			
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) ⁷	2021	ss	ss	nc	11,8	8,9	2016	ss	nc
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - Ratio Hommes/Femmes	2021		ss		0,59	0,61	2016	ss	
AUTRE PATHOLOGIE									
56. Décès par causes externes (traumatisme, accident, suicide...)³	2013-17	7	5,6	●	5,6	5,9	2003-07	7,1	=

ALD : Affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

BPCO : Bronchopneumopathie chronique obstructive - ♂ Hommes - ♀ Femmes

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 5 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (*aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...*).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	10	10,7	●	8,4	10,4	2012	9,6	↗
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %) ²	2022	6	60,0	●	31,9	27,5	2012	22,2	↗↗
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (<i>en consultations par an et par habitant</i>)	2021		2,8	●	3,4*	4,3	2015	3,6	↘↘
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	7 634	81,5	●	23,1*	10,2	2015	23,8	↗↗
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	19	20,3	●	15,1	21,1	2012	18,1	↗
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	1	5,3	●	7,9	4,9	2012	0,0	nc
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		134,9	●	156,1*	152,1	2016	111,2	↗↗
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	12	12,8	●	11,5	17,9	2012	9,6	↗↗
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	3	25,0	●	8,9	5,4	2012	11,1	↗↗
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		95,5	●	111,6*	148,5	2016	91,7	=
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	5	5,3	●	5,4	6,2	2012	4,2	↗↗
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) ⁶	2022	0	0,0	●	19,7	11,7	2012	25,0	↘↘
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,7	0,6	2012	0,0	=
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	0	0,0	●	1,6	1,0	2012	0,0	=
71. Cardiologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,8	0,6	2012	0,0	=
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,9	0,4	2012	0,0	=
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,4	0,2	2012	0,0	=
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	0	0,0	●	2,3	1,5	2012	0,0	=
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	1	6,8	●	5,3	7,1	2012	0,0	nc
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	1	1,1	●	3,2	2,6	2015	1,1	=

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - ETP : Équivalent Temps Plein

1 - pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
RECORDS AUX SOINS									
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré ¹	2020	476	6,2	●	10,7	10,0	2015	6,2	=
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ²	2021	489	7,2	●	8,9*	7,0	2018	nd	nc
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois ²	2021	1 089	15,9	●	20,0*	17,0	2018	7,9	↗
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois ²	2021	3 576	52,3	●	48,3*	46,1	2018	38,9	↗
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynécologue sur les 24 derniers mois ³	2021	1 291	59,9	●	50,1*	50,6	2018	50,3	↗
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année ¹	2021	132	178,6	●	301,5	270,9	2016	205,1	↘
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein ⁴	2018-19	1 054	61,1	●	55,0 (NA**)	61,5			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum ⁵	2018-19	1 049	28,3	●	30,7	31,5			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire ⁶	2021	1 924	20,5	●	26,1 (NA**)	23,2			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus ⁷	2021	464	24,1	●	18,3 (NA**)	18,6			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

RG : Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / 2 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / 3 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / 5 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / 6 - pour 100 habitants / 7 - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
REVENUS									
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	20 890		●	22 400	22 100	2016	19 494	↗
88. Foyers fiscaux non imposés ¹	2020	3 643	62,7	●	54,3	56,9	2012	54,7	↗
89. Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	2020		12,9	●	14,4	11,4	2016	13,8	↘
90. Allocataires du RSA ²	2021	190	4,4	●	5,9	4,3	2017	4,2	=
91. Allocataires de l'AAH ³	2021	209	4,4	●	3,1	3,2	2012	3,1	↗
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative ⁴	2022	459	5,6	●	8,8*	5,5	2018	nd	nc
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF) ²	2021	658	15,2	●	20,1	14,2	2011	19,5	↘
94. Allocataires de l'ASF ⁵	2021	90	33,0	●	31,9	29,6	2011	41,2	↘
95. Population active occupée de 15-64 ans (et taux d'emploi) ⁶	2019	3 248	62,4	●	64,7	65,3	2008	60,1	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		4,9	●	1,1	2,2	2008	5,6	↘
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire ⁷⁻⁸	2019	620	22,4	●	27,5	27,8	2008	24,7	↘
HABITAT									
98. Logements	2019	5 250					2008	4 719	↗
99. Logements vacants ⁹	2019	455	8,7	●	8,1	6,6	2008	7,4	↗
100. Résidences principales ⁹	2019	4 323	82,3	●	82,1	72,8	2008	83,8	=
101. Résidences principales occupées par des propriétaires ⁹	2019	2 885	66,7	●	57,6	65,9	2008	63,9	=
102. Logements sociaux ¹⁰	2021	418	9,7	●	17,3	7,4	2016	11,4	↘
103. Résidences principales suroccupées ¹⁰⁻¹¹	2019		1,0	●	4,8*	1,5	2013	1,3	↘
104. Résidences principales construites avant 1946 ¹⁰	2019	974	22,5	●	21,7	16,6			
105. Ménages en précarité énergétique logement ²	2018	888	21,0	●	14,0	15,1			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC : Unité de consommation - RSA : Revenu de solidarité active - AAH : Allocation aux adultes handicapés - RG : Régime général - APL : Aide personnalisée au logement - ALS : Allocation de logement sociale - ALF : Allocation de logement familiale - ASF : Allocation de soutien familial - CDI : Contrat à durée indéterminée

1 - pour 100 foyers fiscaux / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 7 - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / 8 - emploi salarié autre que CDI à temps plein / 9 - pour 100 logements / 10 - pour 100 résidences principales / 11 - hors studio de 1 personne

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS									
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail ¹	2019		26,5	●	26,8*	19,5			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune ¹	2019	1 419	42,0	●	33,7	34,0	2008	49,0	↘
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture ²	2019	1 075	75,8	●	50,8	69,6	2008	69,8	↗
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture ³	2018	772	18,3	●	13,8	15,9			
ACTIVITÉ PHYSIQUE									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans ⁴	2019	693	96,0	●	73,2	96,0	2014	80,7	↗↗
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans ⁵	2019	477	73,7	●	49,7	65,2	2014	42,6	↗↗
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans ⁶	2019	607	29,7	●	21,3	30,0	2014	37,0	↘↘
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans ⁷	2019	282	14,4	●	10,5	14,0	2014	16,7	↘
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans ⁸	2019	156	14,8	●	16,2	21,8	2014	17,4	↘↘
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans ⁹	2019	164	14,1	●	12,0	14,0	2014	14,8	=
ENVIRONNEMENT									
116. Surface artificialisée (en km ²) ¹⁰	2020	26	4,9	●	8,9 (NA**)	7,6	2015	4,8	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km ²) ¹⁰	2020	495	95,1	●	91,2 (NA**)	92,4	2015	95,2	=
118. Surface agricole utilisée (en km ²) ¹⁰ (SAU)	2020	52	10,1	●	49,2	22,8	2010	7,1	↗↗
119. Sites et sols pollués déclarés (et densité) ¹¹	2023	9	1,7	●	1,9	1,1			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage (et densité) ¹¹	2023	1	0,2	●	2,0	0,5			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie (et densité) ¹¹	2023	17	3,3	●	6,9	4,4			
122. Population exposée à un risque industriel ¹²	2018	1 033	11,0	●	26,4	17,5			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - pour 100 actifs en emploi / 2 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3 - pour 100 ménages / 4 - pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5 - pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6 - pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7 - pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8 - pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9 - pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10 - part dans la superficie totale / 11 - nombre pour 100 km² / 12 - pour 100 habitants

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans ¹	2019	495	5,3	●	6,8	5,6	2008	5,6	↘
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans ¹	2019	1 117	11,9	●	14,7	13,9	2008	12,6	↘
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans ¹	2019	448	4,8	●	8,0	5,3	2008	6,5	↘↘
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls ²	2019	45	6,0	●	13,2	8,8	2008	4,7	↗↗
127. Jeunes percevant l'AEEH ³	2021	34	1,9	●	2,4	2,4	2012	1,1	↗↗
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés ⁴	2019	34	3,3	●	2,3	1,9	2008	0,8	↗↗
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés ²	2019	144	19,1	●	15,9	18,3	2008	17,8	↗
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire ⁵	2019	124	53,0	●	63,9	61,4	2008	56,5	↘
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative ⁶	2022	65	9,3	●	11,1*	8,2	2018	10,6	↘
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme ⁷	2019	127	17,1	●	12,4	11,6	2008	16,2	↗
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ⁷	2019	193	26,1	●	46,6	38,2	2008	23,7	↗
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans ⁸	2020		nd	nc	22,4	18,0	2016	nd	nc
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD ⁹	2020	25	303,3	●	457,6	465,0	2015	337,0	↘
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	63	9,5	●	10,9*	8,9	2018	5,0	↗↗
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	145	21,7	●	25,8*	22,2	2018	9,4	↗↗
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	393	58,9	●	49,8*	51,6	2018	35,3	↗↗
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois ¹⁰	2021	89	56,0	●	50,5 (NA**)	53,0	2018	41,7	↗↗
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹¹	2021	12	167,2	●	129,5	203,5	2012	ss	nc
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope ⁹	2020	16	210,0	●	236,7	239,0	2015	184,3	↗

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - RG : régime général - CSS : complémentaire santé solidaire - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5 - pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8 - seuil à 60% du revenu médian / 9 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11 - taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur

commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans ¹	2019	2 223	23,7	●	16,7	20,5	2008	19,2	↗↗
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus ¹	2019	1 363	14,6	●	9,5	11,7	2008	13,4	↗
144. Indice de grand vieillissement ²	2019		47,3	●	44,6	43,7	2008	46,2	=
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile ³	2019	515	37,8	●	38,5	36,5	2008	29,6	↗↗
146. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative ⁴	2021	89	2,2	●	3,3*	2,0	2018	1,8	↗↗
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG ⁵	2021	739	25,6	●	23,9 (NA**)	22,4	2015	25,9	=
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
148. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	230	10,3	●	10,5*	8,0	2018	5,6	↗↗
149. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	1 224	54,6	●	51,0*	46,5	2018	41,5	↗↗
150. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois ⁶	2021	862	38,5	●	33,9*	29,9	2018	54,1	↘↘
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD ⁷	2020	1 538	5 563,4	●	5 262,4	5 271,2	2015	5 319,9	=
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD ⁸	2019-21	166	595,6	●	604,5	654,0	2017-19	768,1	↘↘
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer ⁸	2021	52	189,8	●	310,9	304,6	2012	258,1	=

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

CSS : complémentaire santé solidaire - CSG : contribution sociale généralisée RG : régime général - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3 - pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4 - pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5 - pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8 - taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

Position du territoire :

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre - 20 % et - 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre - 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU - 20 % et - 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU - 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : *secret statistique*).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- ↘ : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à - 15 %)
- ↘ : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre - 15 % et - 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre - 5 % et + 5 %)
- ↗ : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- ↗ : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4 : Insee (RP) / 5-7 : Observatoire des territoires / 8-9 : Insee (RP) / 10 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58 : ARS-Cartosanté / 59-60 : Drees, Insee (RP) / 61 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62 : ARS-Cartosanté / 63 : Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81 : Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84 : CRCDC NA / 85 : ORU NA, Insee (RP) / 86 : ORU NA / 87 : Insee (Filosofi) / 88 : Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGFiP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104 : Insee (RP) / 105 : ONPE, Insee (RP) / 106 : Observatoire des territoires / 107-108 : Insee (RP) / 109 : ONPE, Insee (RP) / 110-115 : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117 : NAFU / 118 : Agreste / 119-121 : GéoRisques / 122 : GéoRisques, Insee (RP) / 123-126 : Insee (RP) / 127 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133 : Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP).



Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel : contact@ors-na.org / Site : www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/>

**Ce document a été réalisé avec le soutien financier
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine**

